

**Séance extraordinaire du 13 septembre 2013**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 13 septembre 2013 à 10 h, à la salle du conseil, située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :	Monsieur	Réjean Major	Maire
	Madame	Michelyne Bélair	Conseillère
	Monsieur	Gaston Lacroix	Conseiller
	Monsieur	Denis Lacroix	Conseiller

Sont absents :	Monsieur	André Patry	Conseiller
	Monsieur	Yvon Pelletier	Conseiller
	Madame	Karo Poirier	Conseillère

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Réjean Major.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

**1- Ouverture de la séance**

Sur la proposition de Réjean Major, maire, la présente séance est ouverte à 10 h.

Les membres du conseil ont tous reçu un avis de convocation comportant les sujets suivants à l'ordre du jour :

- 1- Ouverture de la séance extraordinaire
- 2- Traitement de surface double – Surveillance et analyses
- 3- Varia
- 4- Période de questions
- 5- Levée de la séance extraordinaire

**Note au procès-verbal**

Aucun point ne peut être ajouté à l'ordre du jour car les membres du conseil ne sont pas tous présents.

**2- Traitement de surface double – Surveillance et analyse**

M.B. 2013-09-13-253

**Considérant** la résolution M.B. 2013-08-29-226 adoptée lors de la séance extraordinaire de conseil tenue le 29 août 2013;

**Considérant** les informations obtenues par la directrice générale suite au mandat qui lui avait été donné;

**En conséquence**, sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu que le directeur des travaux publics sera la personne responsable de la surveillance des travaux de traitement de surface double qui seront exécutés sur la montée du Lac-des-Trente-et-Un-milles.

**Adoptée à l'unanimité**

**3- Varia**

**4- Période de questions**

Aucune question n'est posée.

**5- Levée de la séance extraordinaire**

M.B. 2013-09-13-254

Sur la proposition de Gaston Lacroix, appuyée par Michelyne Bélair, il est résolu de lever la présente séance à 10 h 20.

**Adoptée à l'unanimité**

---

Réjean Major  
Maire

---

Claudia Lacroix, g.m.a.  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière